

SANTÉ-SÉCURITÉ

- Enregistrement à la roulotte d'accueil obligatoire pour tous les travailleurs et les visiteurs ;
- Stationnement à reculons seulement ;
- Respect des limites de vitesse indiquées au chantier ;
- Déclarer et enquêter tout accident, quasi-accident et incident environnemental survenu au chantier au responsable en santé-sécurité ;
- Drogue et alcool : Tolérance Zéro ;
- Respect des citoyens ;
- En cas d'urgence : 911 ;
- Respect du code de sécurité pour les travaux de construction, du RSST et du LSST ;
- Port des équipements de protection obligatoire en tout temps ;



Agent de liaison : MICHEL VERMETTE
450 494-0715
parceolien@constructionsorel.com

PROPRIÉTAIRE
Parc Éolien Pierre-De Saurel

**MAÎTRE D'ŒUVRE
ET ENTREPRENEUR GÉNÉRAL**
Construction Sorel Ltée

Le maître d'œuvre d'un chantier est celui qui détient la responsabilité de l'exécution des travaux et qui exerce une autorité sur le chantier. Celui-ci est responsable de la santé et de la sécurité des différents intervenants présents sur son chantier.

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION PROJETÉ

Construction des routes, pieux et fondation	Hiver, printemps et été 2016
Construction du réseau collecteur	Printemps et été 2016
Livraison du bâtiment de commande	Avril 2016
Fin de l'érection de la première éolienne	Octobre 2016
Fin de l'érection des 12 éoliennes	Décembre 2016
Fin de la mise en service	Décembre 2016
Livraison du Parc à Hydro-Québec	Décembre 2016
Remise en état des lieux	Printemps et été 2017



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

INFORMATION

CHANTIER
DE CONSTRUCTION
ET
RÈGLES
DE SÉCURITÉ

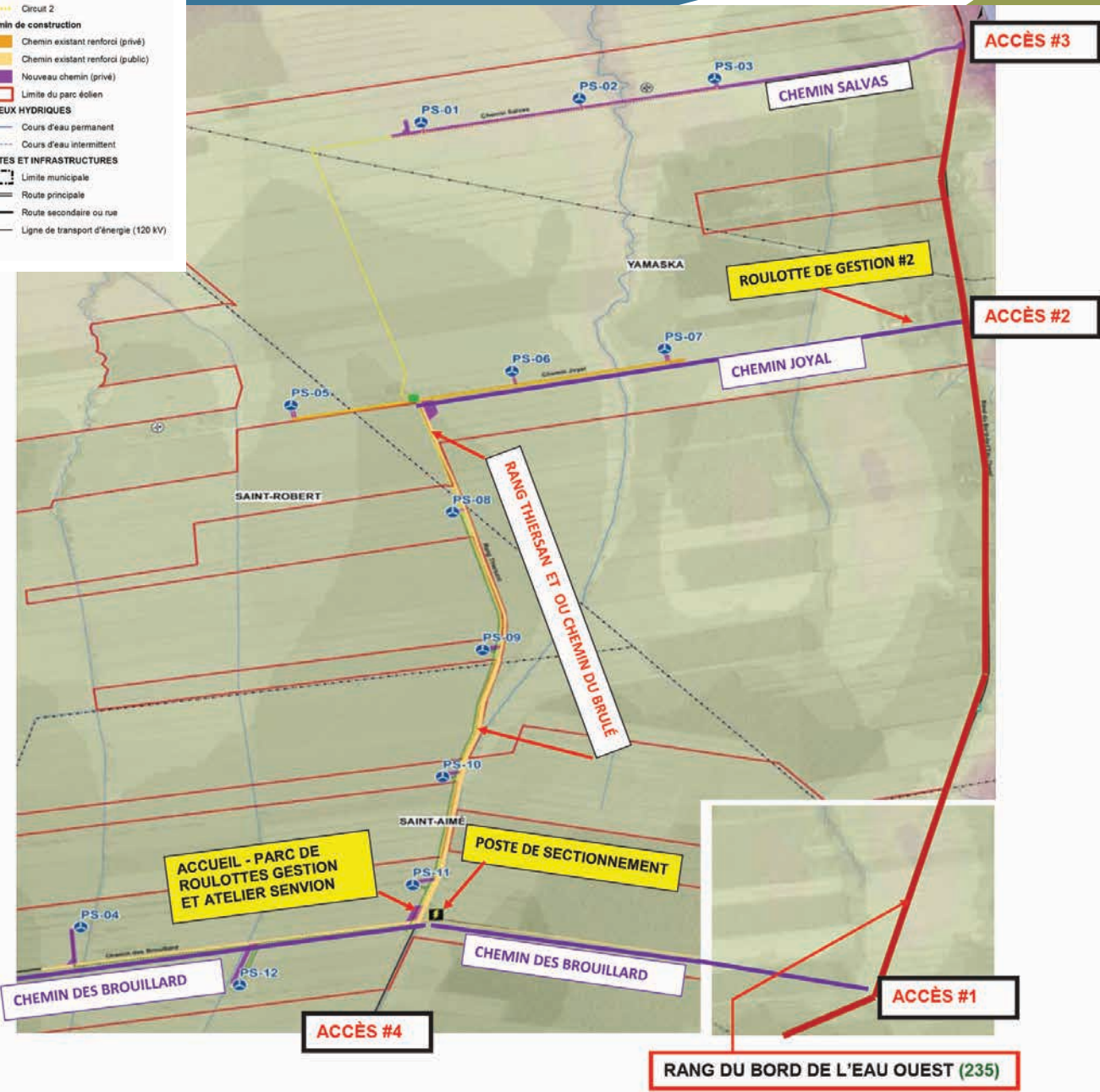


CONSTRUCTION SOREL LTÉE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CERTIFICATION ISO 9001:2008

COMPOSANTES DU PROJET

-  Éolienne proposée
-  Poste de sectionnement proposé
-  Boîte de jonction proposée
-  Mât de mesure de vent proposé
-  Mât de mesure de vent existant
- Réseau collecteur proposé**
 - Circuit 1
 - Circuit 2
- Chemin de construction**
 -  Chemin existant renforcé (privé)
 -  Chemin existant renforcé (public)
 -  Nouveau chemin (privé)
 -  Limite du parc éolien
- MILIEUX HYDRIQUES**
 -  Cours d'eau permanent
 -  Cours d'eau intermittent
- LIMITES ET INFRASTRUCTURES**
 -  Limite municipale
 -  Route principale
 -  Route secondaire ou rue
 -  Ligne de transport d'énergie (120 kV)

PLAN D'ENSEMBLE DE GESTION DE L'ACCÈS AU CHANTIER



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL



CONSTRUCTION SOREL LTÉE
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
CERTIFICATION ISO 9001:2008

**CONSTRUIRE
SÉCURITAIREMENT**



SENVION